



## Mairie de Bessoncourt

19 rue des Magnolias ☎ 03 84 29 93 67 mail : [bessoncourt.mairie@wanadoo.fr](mailto:bessoncourt.mairie@wanadoo.fr)

22 février 2018

### LOGEMENT VACANT

Un logement communal de type F3, 80 m<sup>2</sup>, se libère au 19 bis rue des Magnolias au-dessus de la mairie (à partir de mai 2018)

Loyer : 543.46 € - chauffage gaz individuel

Si vous êtes intéressé(e)(s), merci de faire une demande par courrier à la mairie avant le 12 mars 2018 (joindre dernier avis d'imposition, un cautionnaire sera exigé)

### CENTRE AERE A PARTIR DE SEPTEMBRE

Dans le cadre des nouvelles mesures gouvernementales pour l'Ecole, les conseils des écoles élémentaires et maternelles du groupe scolaire de Bessoncourt ont voté pour le retour à la semaine de 4 jours avec suppression du mercredi matin et des TAP.

Le maire ainsi que les membres du conseil réunis le 19 janvier 2018 ont entériné le vote des parents d'élèves et des professeurs des écoles en prenant eux aussi la décision de supprimer les TAP (temps d'activités périscolaires) à partir de la rentrée de septembre 2018. La réorganisation des jours de classe pour la rentrée 2018 sera la suivante :

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 08h30-11h30 et 13h30-16h30.**

Dans une volonté de maintenir le service concernant l'accueil du mercredi, le conseil a décidé de pérenniser l'ouverture de l'accueil de loisirs de Bessoncourt avec toutefois quelques adaptations. Le conseil municipal souhaite utiliser les ressources humaines actuelles de la commune.

**Le centre pourra accueillir les enfants de 4 à 11 ans scolarisés à Bessoncourt sur la tranche horaire de 08h00 à 13h30.**

L'accueil extrascolaire du mercredi appliquera la réglementation en vigueur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations DDCSPP à savoir 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

Selon nos prévisions, le centre pourra accueillir environ 35 enfants selon les tranches d'âge.

Pour toutes informations complémentaires ou inscription, se renseigner en mairie.

Suite au verso.....

INFORMATIONS EXPRESS

## APPEL A UN PEU DE CIVISME



On nous signale régulièrement des dégradations au niveau du vestiaire foot. Ce local communal est mis à disposition du Club de foot BRCL, il est utilisé par une grande partie des jeunes de la commune et malgré cela, certains s'y réunissent et cassent gratuitement les aménagements.

La Municipalité va faire appel au service des Gardes Nature pour la surveillance du site et autorisera la verbalisation des contrevenants.



LES CROTTES  
C'EST DANS LE SAC

Concernant le manque de civisme et dans un autre registre, on nous signale (et là ce sont les enfants de la Maison Rose) des crottes de chien le long de leur parcours Ecole-Garderie.

Ils ont préparé dans ce sens des panneaux que vous pourrez découvrir rue des Bleuets. Bonne lecture et merci d'assumer vos amis les chiens et de ramasser leurs crottes !!!!

Cette remarque est valable pour l'ensemble des rues du village

*Petit rappel aux propriétaires de chiens : un arrêté municipal en date du 13 septembre 2006 précise que « toute déjection animale sur les voies et les espaces publics doit être enlevée par le propriétaire ou la personne ayant la charge de l'animal domestique ». Sont considérés comme voies et espaces publics les trottoirs, la voirie routière, les espaces verts. Là aussi les Gardes Nature sont habilités à verbaliser.*

## INFORMATIONS TRAVAUX

Afin de garantir la pérennité des ouvrages d'art départementaux, le Département a programmé des travaux de grosses réparations sur le pont franchissant l'Autruche, sur la rue des Magnolias, à partir du 26 février 2018, pour une durée de 2 mois.

A la suite de dégradations importantes sur cet ouvrage départemental, les travaux à réaliser consistent en la réfection de l'étanchéité, des trottoirs, du revêtement de chaussée et de la mise à niveau du garde-corps.

Pendant toute la durée des travaux, un alternat de circulation par feux tricolores sera mis en place sur l'ouvrage pour les véhicules.

La Direction des routes, de la mobilité et des réseaux départementaux vous remercie de votre compréhension et s'efforcera de limiter les nuisances.

## Recherche employés saisonniers

La commune recherche pour cet été du 4 juin au 13 juillet et du 16 juillet au 24 août un(e) employé(e) aux services techniques pour chaque période. Cette personne devra assurer l'arrosage et l'entretien des plantations ainsi que la tonte des espaces verts et divers travaux.

**Le permis B est indispensable.**

**Vous pouvez déposer votre demande au secrétariat de mairie accompagnée d'un CV avant le 13 avril 2018.**